



CIAS PAYS TARUSATE

Délibérations du Conseil d'Administration du 14 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre le quatorze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CIAS PAYS TARUSATE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du conseil - 1er étage, sous la présidence de Patricia LOUBERE, Vice-Présidente.

Date de la convocation : jeudi 10 octobre 2024

Présents :

Jean Didier BATBY, Patricia LOUBERE, Muriel BERGES, Sandrine BLAISUS, Marcel BOUTET, Evelyne COURROS, Danièle DINCLAUX, Sylvie DUBOURG-DAUGREILH, Jacques DURAND, Cécile GARRIDO, Colette LAPEYRE, Jacques LARRIEU, Geneviève MALET, Marie-Hélène PALLARES, Bernard POCH, Patrick POSTIS, Michèle PROSPER, Jean-Marie SAUBANERE, Nicolas SAUGNAC

Absents :

Laurent CIVEL, Christian BENESSE, Thierry BIBES, Jean René HAUQUIN, DOMINIQUE DUBARRY, Sabine DEHEZ, Jean-Marie DOUTHE, Véronique TOUYA, Jean-Marc HAUQUIN, Jean-Pierre POUSSARD

Pouvoirs :

Armandine BEAUGIER a donné pouvoir à Jacques DURAND, Sylvie DUFAU a donné pouvoir à Colette LAPEYRE, Laurent NOLIBOIS a donné pouvoir à Michèle PROSPER, Annick SOUBIROU a donné pouvoir à Marcel BOUTET

Nombre de membres afférents	33
Nombre de membres en exercice	33
Présents	19
Pouvoirs	4
Votants	23

N° 20241014-010

EHPAD DES 5 RIVIERES - BP-EPRD 2025 – RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (ROB) – ACTIVITE 2025 PREVISIONNELLE

PROPOSITION :

Le budget prévisionnel dans lequel sont prévues les opérations d'exploitation de l'établissement pour 2025 se décompose de la façon suivante, et est présenté sous la forme d'un Compte de Résultat Prévisionnel (CRP) :

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL (Fonctionnement)			
DEPENSES & CHARGES		RECETTES & PRODUITS	
Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	614.770,00 €	Groupe1 Produits de la tarification et assimilés	3.123.089,77 €



Groupe 2 Dépenses afférentes au Personnel	2.688.474,39 €	Groupe 2 Autres produits relatifs à l'exploitation	324.200,00 €
Groupe3 Dépenses afférentes à la structure	511.267,24 €	Groupe 3 Produits financiers et non encaissables	12.533,14 €
Total des Charges	3.814.511,63 €	Total des Produits	3.459.842,91 €
		Résultat comptable prévisionnel déficitaire	354.668,72 €
CUMUL	3.814.511,63 €	CUMUL	3.814.511,63 €

Dans le rapport d'orientation budgétaire présenté en annexe de la présente délibération, il est demandé au Département d'accepter un prix de journée hébergement (à compter du 1^{er} février 2025) de 67,57 €

Les recettes ont été calculées sur une activité projetée de :

- Hébergement permanent : Taux d'occupation de 98 %, soit 19.674 jours
- Hébergement temporaire : Taux d'occupation de 93 %, soit 1.018 jours
- Accueil de jour : Taux d'occupation de 35 %, soit 176 jours

Le détail de l'activité est présenté à l'assemblée dans l'annexe 4A : « activité prévisionnelle » jointe à la présente.

La Capacité d'Auto Financement (CAF) mesure les ressources internes permettant à l'établissement de s'autofinancer, elle constitue donc une ressource d'investissement.

La CAF est calculée de la manière suivante :

- Compte 6811 « Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions » = 92.956,46 €
- Compte 6817 « Provision pour Créances irrécouvrables » = 0 €

- (moins)

- Compte 777 « Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice » = - 12.438,14 €
- Résultat comptable déficitaire/excédentaire de la section d'exploitation du budget prévisionnel 2022 = - 354.668,72 €

= (égal) un total de – 274.150,40 €

L'IAF (Insuffisance d'Autofinancement quand la CAF est négative) se monte à 274.150,40 €.

Ainsi, le Tableau de Financement Prévisionnel (TFP), dans lequel sont prévues les opérations d'investissement de l'établissement, se décompose comme suit :

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (TFP)			
EMPLOIS (Dépenses)		RESSOURCES (Recettes)	
IAF	274.150,40 €	CAF	0,00 €
Remboursement des dettes financières	0,00 €	Emprunt et dettes assimilées	0,00 €
Immobilisations	90.000,00 €	Apports, dotations et subventions	0,00 €

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 19/10/2024

ID : 040-264004292-20241014-241014H1724H1-DE



Autres emplois	0,00 €	Autres ressources	0,00 €
Total des Emplois	364.150,40 €	Total des Ressources	0,00 €
Apport au Fond de Roulement	0,00 €	Prélèvement sur le Fond de Roulement	364.150,40 €
CUMUL EMPLOIS	364.150,40 €	CUMUL RESSOURCES	364.150,40 €

Le Tableau de Financement expose une IAF de 274.150,40 € et des dépenses à hauteur de 90.000 € qui s'équilibrent en recettes par un prélèvement sur le Fond de Roulement de 364.150,40 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, ADOPTE A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1 :

A APPROUVER le BP-EPRD 2025 précité, accompagné du Rapport d'Orientation Budgétaire et de l'annexe activité 2025,

ARTICLE 2 :

A AUTORISER le Président à signer tout document à cet effet,

ARTICLE 3 :

La présente délibération peut faire l'objet, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Président est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Signé le 1 OCT. 2024

La Vice-Présidente du CIAS

Patricia LOUBERE



Patricia LOUBERE

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. »

